

## **Le Programme Solutions innovatrices Canada**

### **Défi EN578-170003/18: Amélioration de la qualité des services d'interprétation à distance**

#### **Pièce jointe n° 3**

#### **Questions et réponses n° 5 à n° 6**

Le présent document comprend des questions et des réponses liées au défi.

##### **Question n° 5 :**

L'un des objectifs est une bande passante de 15 kHz. Pour les appareils plus anciens (comme le téléphone Razr dans l'image sur le site), ce n'est tout simplement pas une possibilité. Notre solution peut prendre en charge les mesures préventives pour les anciens problèmes de volume des appareils (pour prévenir les problèmes auditifs) ainsi que l'augmentation de la bande passante pour les appareils qui peuvent être améliorés pour les prendre en charge. Souhaitez-vous une solution capable d'un tel mécanisme de repli pour les anciens appareils, ou préférez-vous forcer les utilisateurs à choisir un appareil capable de 15 kHz ?

##### **Réponse n° 5 :**

Pour le moment, nous ne pouvons pas forcer les utilisateurs à choisir un appareil capable de reproduire 15 kHz. Avec ce défi, le Bureau de la traduction cherche une solution technique qui doit être conforme aux normes ISO d'interprétation et reproduire fidèlement 15 kHz pour tous les appareils utilisés par les participants à distance.

##### **Question n° 6 :**

Dans les situations où un utilisateur distant se connecte à la conférence via une ligne fixe, seule une bande passante vocale de 3 kHz peut être transmise via une ligne fixe. Dans ce cas, la largeur de bande vocale de 3 kHz serait-elle acceptable puisqu'il s'agit d'une limitation physique du support de transmission vocale ?

##### **Réponse n° 6 :**

Une bande vocale de 3 kHz ne serait pas acceptable dans ce cas, même si c'est la limitation physique du support de transmission vocale. Le défi consiste à mettre au point une solution technique qui reproduirait systématiquement 15 kHz.